Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 4

Artikel: La formation professionnelle des jeunes travailleurs
Autor: Rikli, Erika
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384087

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La formation professionnelle des jeunes travailleurs.

Par *Erika Rikli.*

Le problème de la formation professionnelle des jeunes travailleurs présente un intérêt tout particulier en période de crise. En effet, en une telle période, la préoccupation dominante est de réduire le plus possible les besoins de main-d'œuvre étrangère et de suppléer, par des travailleurs nationaux, à la pénurie qui peut se produire dans certaines professions. Une minutieuse et attentive orientation professionnelle en temps de crise est également importante dans l'intérêt de l'apprenti lui-même, car il est essentiel pour lui de choisir un métier qui ne se trouve pas encore encombré et où le risque de chômage est relativement faible.

Mais le choix d'une profession en période de crise suscite une série de problèmes particulièrement complexes. En effet, une décision de cet ordre, qui présente un intérêt vital à la fois pour l'individu et pour l'économie nationale tout entière, ne saurait s'inspirer seulement de la situation présente du marché de l'emploi, mais doit escompter davantage encore les développements futurs de ce marché. Or, pour apprécier ces perspectives d'avenir, il n'existe aucun critère certain. Sans doute est-il possible de prévoir, dans une certaine mesure, les transformations fondamentales de la structure ou des conditions de production d'une industrie, mais dès qu'il s'agit de préciser davantage, nous tâtonnons dans l'obscurité. Le rythme accéléré auquel se transforme la technique moderne et les changements constants qui se produisent dans les courants de production, font que les jeunes recrues de l'armée du travail doivent aujourd'hui s'adapter rapidement.

L'orientation professionnelle, qui s'est beaucoup développée au cours des dernières années, s'efforce d'être à la hauteur de cette tâche, mais ses efforts se trouvent compliqués du fait que de nombreuses organisations professionnelles découragent systématiquement la formation de nouveaux travailleurs de leur branche. Il est souvent extrêmement difficile, pour les offices d'orientation professionnelle, de trouver des places appropriées d'apprentis. La crise a non seulement dressé devant la jeune génération un obstacle à l'exercice ultérieur d'une profession, elle a de plus singulièrement réduit les possibilités d'apprentissage. De cela, l'économie en subira ultérieurement les conséquences, car à la prochaine reprise économique on verra, à n'en pas douter, se manifester immédiatement une demande accrue de travailleurs qualifiés. Si l'on ne se préoccupe pas, dès la période de crise, d'assurer la formation d'un nombre suffisant de jeunes travailleurs, on aboutit fatalement à la situation malsaine que connaissent depuis plusieurs années la Grande-Bretagne, l'Allemagne et certains autres pays industriels, et dans laquelle il existe d'un côté une armée de chômeurs, alors

que de l'autre l'industrie se plaint d'une pénurie de travailleurs qualifiés.

Etant donné les nombreuses implications du problème, il convient de se féliciter de ce que l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail se préoccupe de dresser la statistique des contrats d'apprentissage et de dénombrer les jeunes travailleurs qui doivent, aux diverses époques, terminer leur apprentissage.

Quelle est, parmi les jeunes gens libérés de l'école, la proportion de ceux qui entrent en apprentissage? La statistique nous enseigne que le nombre des apprentis est relativement élevé en Suisse. Certaines de nos principales industries, comme par exemple l'industrie des machines, emploient presque exclusivement des travailleurs qualifiés. En 1935, il a été conclu 20,940 contrats d'apprentissage; la majorité des jeunes apprentis étaient âgés de 15 à 17 ans. Si l'on établit le rapport des contrats d'apprentissage aux effectifs globaux des classes d'âge envisagées, on constate qu'un peu plus de 40 pour cent des jeunes garçons et seulement 20 pour cent environ des jeunes filles font un apprentissage. Ces chiffres sont des moyennes pour l'ensemble du pays, et ils sont sensiblement plus élevés dans les villes. C'est ainsi que l'Office de statistique de la ville de Zurich a pu déterminer que près de 75 pour cent des jeunes garçons et plus de 50 pour cent des jeunes filles libérés des écoles au printemps de 1935 sont entrés en apprentissage. Etant donné que sur le 25 pour cent restant de garçons, la plupart ont poursuivi leurs études dans une école supérieure, il est permis d'affirmer que le nombre de ceux qui ont choisi une activité non qualifiée est très réduit. Pour la ville de Zurich il a été estimé que 2 à 4 pour cent seulement des enfants libérés des écoles ont pris un travail non qualifié ou semi-qualifié, ce pourcentage ne comprenant pas, il est vrai, les apprentis ayant interrompu leur contrat avant la fin de l'apprentissage. Ces chiffres peuvent paraître extrêmement faibles, mais il ne faut pas oublier qu'ils s'appliquent à une ville. La majeure partie des travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés est originaire de la campagne. Ce qui est infiniment plus probant que les chiffres absolus, c'est la proportion des apprentis par rapport au chiffre de la population active. On a calculé que chaque année environ 2,8 pour cent de la population active se retirent de la vie professionnelle. Dans des conditions de production inchangées, ces départs devraient être compensés par un effectif identique de jeunes travailleurs. Sans doute, d'une profession à l'autre, constate-t-on des écarts en plus ou en moins, qui s'expliquent par les variations professionnelles du taux de mortalité, par les alternatives d'expansion et de régression des diverses branches d'activité et, enfin, par la proportion, variable d'une industrie à l'autre, des travailleurs qualifiés et non qualifiés.

La durée de l'apprentissage diffère d'une profession à l'autre. Dans la majorité des cas elle est de trois ans pour les jeunes garçons et de deux ans pour les jeunes filles. Des contrats d'apprentis-

sage conclus en 1935, 64 pour cent de ceux visant des garçons prennent fin en 1938, après une période de trois ans, tandis que pour les jeunes filles, 31 pour cent seulement s'étendent jusqu'à cette date. Le pourcentage des contrats d'apprentissage conclus en 1935 qui prennent fin au cours de chacune des années 1935 à 1939 ressort du tableau suivant:

Années	Apprentis	Apprenties	Total
1935	0,3	0,6	0,4
1936	2,4	6,7	3,7
1937	13,1	62,0	28,4
1938	64,0	30,6	53,6
1939	20,2	0,1	13,9
	100,0	100,0	100,0

La majeure partie des jeunes garçons choisissent la métallurgie et l'industrie des machines, auxquelles s'appliquent 28,8 pour cent de tous les contrats d'apprentissage conclus en 1928. Viennent ensuite: le commerce et l'administration (14,4 pour cent), l'alimentation (12,7 pour cent), le bâtiment 11,5 pour cent), l'industrie du bois et du verre (8,6 pour cent), le vêtement et la toilette (8,3 pour cent). Quant aux jeunes filles, on constate chez elles une concentration beaucoup plus forte dans un petit nombre de métiers. Les deux tiers d'entre elles environ font leur apprentissage dans le vêtement et la toilette, tandis que trente pour cent entrent dans le commerce ou l'administration comme vendeuses ou employées de bureau.

Les contrats d'apprentissage ne se répartissent pas sur les diverses branches d'activité proportionnellement aux effectifs professionnels de ces branches. La proportion des travailleurs qualifiés et non qualifiés varie, en effet, considérablement d'une branche à l'autre. Certaines d'entre elles emploient presque exclusivement des travailleurs semi-qualifiés, les critères de discrimination entre les travailleurs qualifiés et non qualifiés étant d'ailleurs parfois extrêmement élastiques. Très souvent les travailleurs semi-qualifiés peuvent être assimilés à de véritables ouvriers du métier, et il n'est guère facile de les remplacer par de nouvelles recrues. Tel est le cas, par exemple, de l'industrie textile dans laquelle, pour toute la Suisse, il n'a été conclu en 1935 que 67 contrats d'apprentissage, ou de l'industrie chimique, avec 11 contrats, ou encore de l'industrie horlogère et de la bijouterie, avec 146 contrats.

Comme ailleurs, le problème de la formation de travailleurs qualifiés a pris en Suisse une certaine acuité qui ressort de l'examen des chiffres. Jusqu'en 1931, l'Union suisse des arts et métiers a établi une statistique des examens de fin d'apprentissage; depuis 1934 cette statistique est poursuivie par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Sur la base des contrats en cours, il est permis dès maintenant d'escompter le nombre probable des jeunes gens sortant d'apprentissage en 1936 et 1937 et de

dresser ainsi un tableau comparatif jusqu'à cette dernière année. Le nombre des examens de fin d'apprentissage ressort des chiffres suivants:

Années[1]	Chiffres absolus			Pourcentages		
	Apprentis	Apprenties	Total	Apprentis	Apprenties	Total
1925	10,025	4,620	14,645	68,5	31,5	100
1926	11,210	4,183	15,393	72,8	27,2	100
1927	11,483	3,820	15,307	75,0	25,0	100
1928	11,515	3,810	15,325	75,1	24,9	100
1929	11,833	3,753	15,586	75,9	24,1	100
1930	12,068	3,453	15,521	77,8	22,2	100
1931	12,396	3,358	15,754	78,7	21,3	100
1934	14,385	4,334	18,719	76,8	23,2	100
1935	13,521	4,524	18,041	74,9	25,1	100
1936 *	14,050	4,643	18,693	75,2	24,8	100
1937 *	13,335	4,565	17,900	74,5	25,5	100

[1] De 1925 à 1931, chiffres de l'Union suisse des arts et métiers, dès 1934, statistique de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. * Prévisions.

Pour aucune des années on n'a compris dans le chiffre les apprentis vendeurs et vendeuses, les données statistiques pour cette catégorie d'apprentis n'existant que depuis peu de temps. Pour 1936 et 1937, le tableau donne le nombre probable des jeunes gens finissant leur apprentissage, tel qu'il est permis de l'estimer sur la base des contrats en cours. Il convient cependant de remarquer que, pour des motifs tels que départs, maladie ou changement de profession, un certain nombre de contrats sont toujours rompus avant leur terme. Il en résulte que le nombre des jeunes gens sortant d'apprentissage en 1936 et 1937 sera sans doute un peu moins élevé que les estimations de la statistique. Il n'est guère vraisemblable que, de 1931 à 1934, le nombre des apprentis terminant leur apprentissage se soit accru dans une proportion aussi forte que l'indique le tableau. On doit donc admettre que les chiffres publiés par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail n'ont pas été calculés sur la même base que la série antérieure. Mais le fait important, que l'on doit attribuer à la crise, c'est que la tendance en matière d'apprentissage est aujourd'hui l'inverse de ce qu'elle était avant la dépression économique. Tandis qu'on notait à l'époque un accroissement constant du nombre des apprentis, on constate aujourd'hui une diminution continue de ce nombre. Cette diminution est particulièrement marquée pour les hommes. Au cours d'une seule année, de 1934 à 1935, le nombre des jeunes garçons qui ont été inscrits aux examens de fin d'apprentissage a diminué de 6 pour cent. Pour 1936 les chiffres seront vraisemblablement de nouveau un peu plus élevés, mais pour 1937, par contre, on doit escompter une nouvelle et forte baisse. La situation est toute différente pour les jeunes filles. Cette différence s'explique par le fait que, dans un certain nombre de métiers féminins qualifiés, tels par exemple que le vêtement et la toilette, il existe encore une véritable pénurie de main-d'œuvre, pénurie que l'on ne constate que très accidentellement chez les hommes. Une comparaison

des périodes d'avant et d'après la dépression économique fait ressortir, comme le montrent d'ailleurs les pourcentages du tableau ci-dessous, qu'il y a eu entre les deux sexes un renversement de tendance.

Analysés par branches d'activité les mouvements de l'apprentissage se présentent de la manière suivante:

Branches d'activité	Nombre de jeunes gens ayant subi leurs examens de fin d'apprentissage en 1934	1935	Nombre probable des jeunes geus finissant leur apprentissage eu 1936	1937
I. Apprentis.				
Agriculture et horticulture	541	600	641	654
Alimentation	1,530	1,522	1,734	1,577
Vêtement et toilette	867	870	961	967
Industrie du cuir	432	397	387	316
Bâtiment	1,896	1,858	1,878	1,659
Industrie du bois et du verre	1,230	1,205	1,299	1,164
Industrie textile	20	7	15	19
Industrie graphique	447	401	431	431
Industrie du papier	64	72	67	48
Industrie chimique	7	5	6	8
Industrie des métaux et machines	4,505	3,968	3,878	3,798
Industrie horlogère, bijouterie	91	57	63	86
Commerce et administration	1,981	1,826	2,048	1,951
Hôtellerie	233	222	172	197
Autres professions	541	511	470	460
Total	14,385	13,521	14,050	13,335
Vendeurs			25	28
II. Apprenties				
Agriculture et horticulture	35	36	45	40
Alimentation	10	—	—	1
Vêtement et toilette	3,630	3,821	3,894	3,736
Industrie du cuir	1	—	—	2
Bâtiment	26	31	32	30
Industrie du bois et du verre	2	1	1	2
Industrie textile	30	25	32	42
Industrie graphique	18	6	12	12
Industrie du papier	5	1	—	—
Industrie chimique	2	—	3	2
Industrie horlogère, bijouterie	5	—	19	11
Commerce et administration	533	558	558	648
Hôtellerie	—	4	5	2
Autres professions	37	37	42	37
Total	4,334	4,520	4,643	4,565
Vendeuses			1,248	1,321

Dans la période 1934 à 1935, une régression marquée s'est manifestée surtout dans la métallurgie et dans l'industrie des machines, dans le bâtiment, l'industrie du bois et du verre, l'industrie du papier, l'industrie du cuir, l'hôtellerie et l'industrie horlogère, soit dans les industries principalement touchées par la crise. Dans certaines professions cette régression est particulièrement importante. En voici quelques exemples:

Profession	Nombre des jeunes gens ayant subi leurs examens de fin d'apprentissage en		Nombre probable des jeunes gens finissant leur apprentissage en		
	1934	1935	1936	1937	1938
Cordonniers	243	221	238	134	101
Maçons	595	560	547	460	308
Charpentiers	199	169	171	133	144
Menuisiers	1,013	1,002	1,016	949	830
Mécaniciens	1,660	1,529	1,455	1,414	1,444
Serruriers	1,068	884	766	803	754
Electro-installateurs	558	470	503	408	373
Tourneurs	106	76	46	57	85
Dessinateurs	458	431	374	375	303

Le nombre des apprentis s'est accru, par contre, dans l'agriculture et l'horticulture et dans l'industrie du vêtement, branches d'activité qui, à la veille de la crise, souffraient encore d'une certaine pénurie de travailleurs et dans lesquelles la main-d'œuvre étrangère occupait une place appréciable. De même, en dépit d'un chômage assez intense, le nombre des apprentis des deux sexes continue de s'accroître parmi les employés de bureau et les vendeurs. Ces professions exercent toujours une certaine attraction et il semble permis d'affirmer que l'afflux d'apprentis ne s'adapte pas suffisamment aux besoins réels.

Inversement il convient de souligner que la régression marquée que l'on constate dans certaines professions (dans l'industrie des métaux et machines on escompte pour 1937 une réduction de 16 pour cent par rapport à 1934) semble avoir été provoquée par une considération trop exclusive des conditions actuelles du marché de l'emploi. Pour peu que les affaires reprennent, on en ressentira les effets regrettables. A l'heure présente, quelques mois à peine après la dévaluation, certaines branches de l'industrie d'exportation, comme par exemple l'industrie des machines, se plaignent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée. Très rapidement cette même pénurie se manifestera dans la plupart des autres industries, d'autant plus qu'au manque de jeunes travailleurs s'ajoute le moindre rendement des travailleurs plus âgés qui, au cours des longues années de crise, n'ont plus trouvé à s'occuper dans leur profession. Il importe de porter remède à cette situation en multipliant les cours de formation et de rééducation professionnelles pour chômeurs.

Du point de vue de l'orientation professionnelle il est naturellement essentiel de savoir quelles sont les professions surpeuplées et quelles sont celles, au contraire, dans lesquelles il existe encore une certaine pénurie de travailleurs. L'étude précitée de l'Office de statistique de la ville de Zurich contient à cet égard une comparaison intéressante entre le nombre d'apprentis et le nombre de chômeurs dans certaines professions importantes. Il résulte de cette comparaison que le nombre des apprentis est insuffisant notamment chez les tailleurs, les relieurs et les jardiniers, tandis qu'il est au contraire trop élevé chez les électro-monteurs et les ferblantiers.

Il n'est malheureusement pas possible de dire si ces constatations n'ont qu'une valeur locale ou si elles se vérifient dans l'ensemble du pays. Il serait extrêmement souhaitable, en tous cas, que des enquêtes semblables à celles de la ville de Zurich fussent menées dans d'autres villes.

Roosevelt réformateur.

Tandis qu'une partie de l'Europe est en train d'anéantir, par la force, des siècles de progrès social et culturel, les Etats-Unis d'Amérique du Nord mettent énergiquement les choses au point et font, pour ainsi dire en un jour, un bond qui les transporte plusieurs siècles en avant. La rapidité avec laquelle s'effectue cette évolution est vertigineuse et si l'Europe n'était pas accaparée à un tel point par ses propres soucis, les événements qui se déroulent outre-mer représenteraient certainement pour nous aussi un gros intérêt. Car, il ne faut pas oublier qu'il s'agit du principal pays industriel du monde et que c'est là que le capitalisme a pu déployer ses effets avec le moins d'entraves et où sa liberté respectée dans le plus large sens du mot représente pour l'Américain le vrai sens du mot liberté. Or, l'évolution à laquelle assiste ce pays prend un caractère nettement opposé à ce qu'il fut jusqu'ici. L'Etat intervient en toute occasion et met l'économie capitaliste à l'index. Un ordre social, tel que l'Europe progressiste a réussi à créer après des siècles d'âpre lutte, est en gestation en Amérique, mais avec la différence que ce développement s'est effectué dans l'espace de trois ans.

Parmi les dates célèbres, l'histoire relatera celle du 1er janvier de cette année. En effet, deux lois sont entrées en vigueur à cette date, lois qui à elles seules représentent déjà une réelle révolution sociale. L'une concerne l'introduction de l'*assurance-vieillesse* et l'autre celle de l'*assurance-chômage*. Les deux touchent directement 26 millions d'êtres humains. Elles sont toutes les deux de la même importance, surtout parce qu'elles introduisent pour la première fois dans la législation américaine le principe de l'aide collective et annulent pour toujours le principe si répandu jusqu'ici aux Etats-Unis selon lequel chacun est son propre prochain. En ce faisant l'Amérique se rend à l'évidence que le développement a miné l'ancienne conception de l'égalité et si l'on veut empêcher les déshérités de tomber dans une plus grande misère encore, il faut que la loi intervienne pour que l'on puisse procéder à une meilleure répartition du produit social.

Les deux lois sont sans précédent dans le monde entier. L'*assurance-vieillesse* prévoit le versement de pensions à partir de 65 ans et cela sur la base des gains réalisés depuis l'application de la loi. Le mode de calcul adopté à cet effet est tout particulière-